LC2 CAPACITES DU CANDIDAT[1]

Le présent formulaire (disponible sur le site LEXPOL, espace marchés publics) est un modèle de formulaire à jour de la dernière modification du code polynésien des marchés publics[2]. Il peut être utilisé pour répondre aux marchés publics ou accords-cadres passés par la Polynésie française, les communes ou leurs démembrements.

*Il est **conçu pour compléter le formulaire « Lettre de candidature »** (LC1 ou LC1bis).Il ne doit donc **pas être signé**.*

*Il permet de s'assurer que le **candidat individuel**, **chacun des membres du groupement**, ou, le cas échéant, le(s) **sous-traitant(s)**, dispose(nt) des capacités suffisantes pour l'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.*

***L'attention de l'acheteur public** est appelée sur le fait qu'il **lui appartient de déterminer quelle(s) capacité(s) financières, techniques ou professionnelles exiger,** à partir de la liste des renseignements et documents énumérés aux articles A 233-1 et A 233-2 du CPMP. Seuls ceux **objectivement nécessaires** à l'objet du marché et à la nature des prestations envisagées doivent être requis : l'acheteur n'est donc **pas tenu d'exiger la totalité** des renseignements et documents énumérés par le code.*

*C'est également **à l'acheteur d'adapter les rubriques D à G** afin qu'elles **correspondent** parfaitement **avec** les éléments qu'il demande dans son **règlement de la consultation**.*

A – Identification de l'acheteur public

*(**Reprendre** le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

Désignation de l'acheteur public :

L'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) représenté par son directeur

Coordonnées de l'acheteur public :

Immeuble UUPA, 15 rue Edouard Ahnne, Papeete – BP 395, 98713 Papeete –

Tél. : (689) 40 47 34 34 – Courriel : ispf@ispf.pf

B – Objet de la consultation

*(**Reprendre** le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

La présente consultation a pour objet la passation d'un marché public pour l'exécution d'une prestation de services relative à la collecte des fiches touristiques en zone internationale de l'aéroport de Tahiti FAA'A.

Les conditions du marché et la description des prestations à fournir sont précisées dans le règlement de consultation (RC) et le cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes.

C – Indentification du candidat *(individuel ou membre d'un groupement)*

*(En cas de candidature d'un groupement d'entreprises, **chaque membre** de celui-ci remplira un LC2 pour ce qui le concerne.)*

- **Nom commercial et dénomination sociale du candidat :**

 ➔

- **Numéro TAHITI** (ou RIDET ou SIRET) **:**

- **Adresse courriel** de contact **:**

 ➔

Conformément aux termes du règlement de la consultation relatives au **dossier de candidature** à présenter, **le candidat**[1] *(individuel ou membre d'un groupement)* **déclare ou fournit les renseignements identifiés dans les rubriques ci-après :**

[1] Il peut s'agir d'un candidat individuel, du membre d'un groupement ou, le cas échéant, d'un sous-traitant.

[2] CPMP modifié la loi du pays n° 2019-37 du 20/12/2019 et l'arrêté 3111 CM du 24/12/2019.

D - Capacités financières[3] du candidat *(individuel ou membre d'un groupement)*

D.1 – Chiffre d'affaires global :

➲ **Chiffre d'affaires <u>global</u> sur les *trois* derniers exercices disponibles :**

Année *(*)*	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires Global ***(en XPF)***			

(*) L'acheteur public *est invité à vérifier et remettre à jour les exercices demandés en fonction de la date de lancement de sa consultation.*

D.2 – Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché :

➲ **Chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux <u>objet du marché / du lot</u>, sur les *trois* derniers exercices disponibles :**

Année *(*)*	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires relatif à l'objet : **☐du marché** **☐du lot n°…….** ***(**)*** ***(en XPF)***			

(*) L'acheteur public *est invité à vérifier et remettre à jour les exercices demandés en fonction de la date de lancement de sa consultation.*
(**) *<u>En cas d'allotissement</u>,* ***le candidat*** *précise le n° du lot auquel il soumissionne.*
S'il présente des offres pour plusieurs lots, ***le candidat*** *<u>ajoute et renseigne</u> autant de lignes que de lots auxquels il soumissionne.*

<u>Pour les entreprises nouvellement créées :</u> joindre un justificatif de la date de création de l'entreprise et :
- renseigner les tableaux **D1** et **D2** sur les seuls exercices (années) effectivement disponibles ;
- <u>en cas de création dans l'année en cours</u> (à la date limite de réception des dossiers de candidature et d'offres[4]), joindre une **déclaration appropriée de banque(s)**[5] ou une **attestation d'assurance pour les risques professionnels**[6].

D.3 - Assurance pour les risques professionnels

➲ **L'acheteur public <u>demande</u> une assurance pour les risques professionnels :**

X **<u>OUI</u>**
- <u>le candidat **doit fournir une attestation d'assurance en cours de validité** dans son dossier de candidature</u>.

☐ NON
- aucune attestation d'assurance n'est à fournir dans le dossier de candidature.

E - Capacités techniques[7] du candidat *(individuel ou membre d'un groupement)*

E – Liste des principales fournitures ou des principaux services : *(sans objet en marché de travaux)*

➲ **Liste des *principales* fournitures ou des *principaux* services effectués au cours des <u>cinq</u> dernières années :**

Année *(*)*	2021	2022	2023	2024	2025
Pour chaque année indiquée, le candidat **atteste fournir la liste correspondante** *(**)*	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON

(*) L'acheteur public *est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.*

[3] Article A 233-1 du CPMP.
[4] Date limite de réception des dossiers de candidature pour les procédures restreintes.
[5] Il s'agit d'un document permettant de démontrer la crédibilité financière d'un candidat ne disposant pas de chiffre d'affaires sur des exercices antérieurs du fait de sa création récente. La forme de ce document est libre.
[6] Cette attestation a ici encore pour but de démontrer la crédibilité financière d'un candidat en prouvant qu'il pourra supporter financièrement les risques liés à l'exercice de son activité.
[7] Article A 233-2 du CPMP.

*(**) **Le candidat** barre ou supprime la mention inutile et fournit les éléments demandés.*

1°La liste fournie doit indiquer le **montant**, la **date** et le **destinataire** public ou privé.

2°Les livraisons ou les prestations de services sont **prouvées par des attestations** du destinataire ou, *à défaut*, par une déclaration du candidat, annexées au présent document.

F – Effectifs du candidat

F.1 – Effectifs moyens annuels :

➲ **Effectifs moyens annuels sur les trois dernières années :**

Année *(*)*	2023	2024	2025
Effectifs moyens annuels *(**)*			

***(*) L'acheteur public** est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.*
***(**) Le candidat** complète le tableau.*

F.2 – Importance du personnel d'encadrement :

➲ **Importance de l'encadrement sur les trois dernières années :**

Année *(*)*	2023	2024	2025
Nombre de personnels d'encadrement *(**)*			

***(*) L'acheteur public** est invité à vérifier et à remettre à jour les années demandées en fonction de la date de lancement de sa consultation.*
***(**) Le candidat** complète le tableau.*

G – Autres renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat *(le cas échéant)*

***L'acheteur public** récapitule ci-dessous les autres renseignements ou pièces demandé(e)s, en application des article A 233-1[8] et A 233-2[9], dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fourni(e)s, en annexe du présent document, par le candidat (individuel ou membre du groupement) pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :*

Le candidat doit se référer aux pièces demandées dans le règlement de consultation (RC) du présent marché.

I - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat s'appuie pour présenter sa candidature

*Rubrique à renseigner uniquement dans l'hypothèse où le candidat (individuel ou membre d'un groupement) **s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur** économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article LP 233-2 du CPMP.*

➲ **Désignation du (des) opérateur(s) *(*)* :**
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro TAHITI.]

➔

➔

➔ (…)

➲ **Nature du lien juridique : (sous-traitance, filiale, société-mère° …) :**

*(***Joindre**, **pour chaque opérateur économique,** tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans les documents de la consultation.*
Le candidat (individuel ou membre d'un groupement) sera tenu d'apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre sous la forme par exemple d'un engagement écrit émanant d'une personne ayant la capacité à engager l'opérateur économique concerné.
*Lorsque le candidat présente son **sous-traitant** au moment du dépôt de son offre, le candidat peut utiliser le modèle de déclaration de sous-traitance LC4 comprenant les mentions exigées par l'article LP 421-3.*

[8] Par exemple : bilans ou extraits de bilans […] *(Cf. art. A233-1, 3°)*
[9] Par exemple : Indication des titres d'études et professionnels, équipement technique, certificats de qualification professionnelles, échantillons, etc.